

Le canton du Jura et son économie

Autor(en): **Chambre de commerce et d'industrie du Jura**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **64 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le canton du Jura et son économie

Lors de la création du canton du Jura, en 1979, le problème de sa viabilité économique a fait l'objet de nombreuses discussions. Après 5 ans de souveraineté cantonale, il est intéressant de faire un premier bilan de la situation.

La population du canton du Jura compte environ 65 000 habitants. La population active résidente compte plus de 29 000 personnes qui se répartissent à raison de 10 % dans le secteur primaire, 50 % dans le secteur secondaire et 40 % dans le secteur tertiaire. En 1975, les chiffres correspondant étaient de 11 % pour le secteur primaire, 61 % pour le secondaire et 27 % pour le tertiaire.

Une analyse sommaire de l'évolution de ces 3 secteurs montre que ce sont les secteurs secondaire et tertiaire qui ont subi les plus profondes transformations depuis 1975.

Le secteur tertiaire, qui représentait le 27 % des personnes actives en 1975 a progressé d'une manière importante. Ce bond en avant est la conséquence directe de la création du nouveau canton. La mise en place des structures du nouvel État a provoqué l'engagement de nombreux fonctionnaires et l'implantation de centres de décisions politiques a attiré de nouvelles entreprises du secteur des services.

Le secteur secondaire occupe plus de 14 000 personnes. L'industrie jurassienne est composée de plus de 200 entreprises petites et moyennes. Deux entreprises occupent plus de 500 personnes, 15 autres entre 200 et 500 personnes, 14 autres entre 100 et 200 personnes, 20 entre 50 et 100 personnes et les autres moins de 50 personnes.

On a dit de l'industrie jurassienne qu'elle devait sa fragilité à la prédominance de la branche horlogère qui affronte depuis plusieurs années les graves problèmes qui frappent tout ce secteur industriel. Dans notre canton, l'industrie horlogère a perdu plus de 50 % de ses effectifs pour occuper encore aujourd'hui environ 4 200 personnes.

Dans le secteur secondaire dans son ensemble, nous avons assisté à un effort très important de diversification. C'est ainsi que parmi les 15 entreprises les plus importantes du canton, on en trouve encore 5 de la branche horlogère, les 10 autres exerçant leurs activités dans la fabrication de tabacs et cigarettes, dans la fabrication de tuyaux de fonte, la filature de laines peignées, la fabrication de machines et appareils, la fabrication de couteaux, la production de chaussures. Notons également pour les entreprises de 100 à 200 personnes la construction de fours électriques, la production de textiles et de vêtements, de véhicules motorisés, de caractères de machines à écrire, d'outillages électriques, de matricage à chaud de métaux non ferreux, ce qui démontre bien que l'industrie jurassienne n'est pas monolithique et que sa production compte une diversification appréciable.

Cet effort de diversification a été facilité par une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée dans les travaux de précision, issue en partie de l'industrie horlogère et formée de façon très compétente par nos écoles professionnelles.

Les perspectives de développement économique de notre région permettent une appréciation positive de l'avenir.

Nos milieux industriels sont conscients de leur forte dépendance vis-à-vis de l'étranger. Ils font face aux inévitables mutations en les compensant par de nouvelles activités.

De nombreuses entreprises se sont adaptées avec succès aux nouvelles données économiques et nos chefs d'entreprises font un gros effort vers la diversification, l'innovation et la fabrication de produits toujours plus élaborés. Les exportations en provenance du canton du Jura, en augmentation constante, démontrent que nos industriels vont chercher de nouveaux débouchés pour leurs produits.



Delémont, capitale du Jura

La création du canton du Jura a eu pour effet de constituer une véritable région économique consciente de ses faiblesses, mais aussi de ses possibilités. La volonté de nos Autorités de dynamiser l'essor de l'économie en aidant les entreprises existantes et en favorisant l'implantation de nouvelles industries, notamment par l'équipement de zones industrielles contribue à l'effort commun de développement.

Les diverses infrastructures mises en place par l'État dans le domaine du développement économique, combinées avec la volonté, l'audace et l'esprit d'initiative des milieux privés permettent de bien augurer de l'avenir économique du canton du Jura.